

"Ensemble, l'éducation"

Compte rendu de la session

des Semaines Sociales de France des 19 et 20 novembre 2016

Quelle a été la démarche des Semaines sociales de France pour étudier ce thème ?

Trois vidéos réalisées par trois antennes locales, dont le Secrétariat social de Marseille. La vidéo créée par celui-ci « *L'éducation entre exclusion et réussite* », consacrée aux décrocheurs du système scolaire, a été réalisée avec le concours du Service diocésain de l'audiovisuel et d'acteurs tels que l'École de la deuxième chance, un lycée professionnel de Formation et Métiers, le foyer des Saints Anges de la Fondation JB Fouque ou le Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST) de l'Université.

Les deux autres vidéos sont : « L'éducation : apprendre à vivre en société » (antenne de Lille) et « La vie professionnelle, une affaire d'éducation au long cours » (antenne de Toulouse).

Une plateforme interactive sur internet pour diffuser ces vidéos et recueillir des propositions issues pour une part de la trentaine d'antennes locales des Semaines sociales.

À l'issue des deux journées de conférences, débats et agora à La Villette (1500 participants, 3000 radio-auditeurs, une wiki-radio animée par les scouts de France) un livre ouvert (et non un livre vert ou blanc) a retenu 127 propositions regroupées en quatre chapitres : *Famille et parentalité / ouverture de l'école au monde / tutorat et compte personnel d'éducation / autonomie et régionalisation* et a été remis aux partis politiques (Les républicains, le Front de gauche, le Parti socialiste, Europe-Écologie-les Verts, le collectif Racine membre du Front national) qui ont réagi par leurs représentants à la rencontre de novembre.

Pourquoi ce thème de l'éducation ? Quatre constats

- "Ensemble, l'éducation" : les acteurs de l'éducation sont nombreux : famille, école, amis, réseaux sociaux, ... L'éducation est le résultat *d'alliances éducatives* ...
- 100 000 jeunes entre 16 et 25 ans sortent chaque année du système scolaire sans aucune formation ni aucun diplôme : 100 000 « décrocheurs » dont 40 000 ont des difficultés sérieuses pour lire et écrire !
- A l'arrivée en 6^{ème} 20 % des élèves ne maîtrisent pas les fondamentaux (lire, écrire et compter)
- L'école sensée réduire les inégalités, les aggrave de fait. Les études internationales (classements PISA et OCDE) indique que la France est probablement le pays d'Europe où l'avenir d'un jeune est le plus déterminé par son milieu social.

La journée du samedi s'est déroulé en quatre parties :

- *Quelles finalités pour l'éducation aujourd'hui ?* Les acteurs de l'éducation peuvent-ils se mettre d'accord sur un socle commun éducatif. Jean-Louis Bianco président de l'observatoire de la laïcité et Pascal Balmand, secrétaire général de l'enseignement catholique ont apporté des éclairages très utiles.
- *Une table ronde sur les défis actuels de l'éducation* : pourquoi est-il si difficile d'éduquer aujourd'hui ?

- Une table ronde sur la réalité des "alliances éducatives" et le pacte éducatif
- L'après-midi avec 21 "ateliers d'expérimentation", 28 "conversations avec", des ateliers "agora" (lesquels ont reçu peu de participants).

La journée du dimanche a été consacrée aux propositions pour l'éducation issues de la plateforme participative (le livre "ouvert") et portant sur quatre domaines d'action :

- Famille et parentalité
- Ouverture de l'école au monde
- Tutorat et compte personnel d'activités
- Autonomie et régionalisations.

Pour ces quatre domaines, le livre ouvert indique pourquoi avoir retenu ce domaine, quelles sont les pistes déjà existantes et à valoriser, quelles sont les propositions des SSF.

Pour chacun des quatre domaines d'action nous retiendrons un exemple de ce qui se fait déjà et une proposition des SSF qui nous apparaît intéressante et les réactions des politiques présents (absence du MODEM), le professeur Philippe Mérieu représentant les Verts.

1- Domaine "Famille et parentalité"

Pourquoi ? Nécessité d'un soutien à la famille et à la parentalité parce que l'éducation commence dans la famille (responsabilité des parents inscrite dans le code civil) et qu'il n'y a pas de parents démissionnaires ou défaillants mais des parents en difficulté face à l'éducation de leurs enfants, des parents peu informés et/ou en recul par rapport à l'institution scolaire, ayant eu souvent eux-mêmes des difficultés avec elle.

Les propositions des Semaines sociales de France

Des pistes qui existent déjà avec "*Les espaces parents*" dans l'école. Créés par la loi de "refondation de l'école du 8 juillet 2013, ces espaces sont à faire vivre.

Étendre jusqu'à 16 ans le droit au congé parental d'éducation (actuellement limité à deux ans, éventuellement trois si c'est le conjoint qui prend la troisième année) et en permettant sa prise en plusieurs périodes

La réaction des politiques

Tous les partis ont donné un accord de principe sur ces propositions. Le Front de gauche (Mélenchon) a été le plus favorable en demandant un véritable statut de parent d'élève élu pour animer les espaces parents.

Réaction personnelle : hiérarchiser les propositions. Le plus important est de faire vivre les espaces parents ; le congé parental jusqu'à 16 ans favorisera plutôt les plus favorisés ...

2- Domaine "Ouverture de l'école au monde"

Pourquoi ? L'école a besoin de s'ouvrir sur son environnement immédiat (le collège, le quartier, ses artisans, le centre social du quartier, ...) et plus lointain. Il y a nécessité de rencontres et d'activités communes entre élèves, parents, enseignants, ..., à partir de l'école.

Les propositions des Semaines sociales de France

- Développer les pistes existantes : parcours Avenir ; Erasmus + à proposer aux apprentis ; Écoles de la deuxième chance ; EPIDE ; PRE ; soutiens scolaires ...
- Organiser trois journées spécialisées pour le personnel scolaire et les élèves : découverte de l'environnement de l'école, découverte des métiers (ex. le boulanger voisin), une journée "solidarités" en lien avec les associations de solidarité.

- Une année de césure après le bac avec bourse ou prêt.
- Faire de l'établissement d'enseignement "*une maison commune*". Sachant que les locaux scolaires ne sont utilisés que 130 jours par an et sont souvent fermés à partir de 17h, il est proposé que leurs moyens (salle de sport, salles de réunion, informatique, ...) soient utilisables en dehors des heures scolaires par extension des initiatives "École ouverte".

La réaction des politiques

Opposition des Républicains (?!?) qui estiment que l'école doit rester un lieu protégé "car il ne faut pas avoir une approche trop sociale de l'école" ! Appui très net du professeur Philippe Mérieu et pas d'opposition ou de réaction des autres partis.

3- Domaine "Tutorat et compte personnel d'éducation"

Pourquoi ? Parce que toute personne a des compétences qu'il s'agit de reconnaître, même si elles ont été acquises de façon non scolaire.

Les propositions des Semaines sociales de France

- Valoriser les compétences extrascolaires de l'élève avec : la création d'un *compte personnel d'éducation* avec un "*portefeuille de compétences*", livret scolaire unique, qui suit l'élève de la primaire à la fin de sa scolarité et qui, à côté de ses résultats scolaires, inscrit d'autres acquis (secouriste, savoirs familiaux comme la pratique d'une langue étrangère, instruments de musique pratiqués, sports, ...),
- Rendre systématique un tutorat exercé par un professionnel de l'école ou un bénévole dans le cadre de la "réserve citoyenne", tutorat qui deviendrait un suivi individuel sur l'ensemble de la vie du jeune (notion de mentorat),
- Créer un "*capital universel de formation*" avec un certain nombre de "crédits" donnés à chaque citoyen de 16 à 25 ans lui permettant à un moment donné de son parcours d'actionner une aide particulière (psychologique, soutien scolaire, tutorat, stage, ...).

La réaction des politiques

Il n'y eut que peu de réactions à ces propositions !

4- Domaine "Autonomie et régionalisation"

Pourquoi ?

L'Éducation nationale est un système centralisé dans un but d'égalité de tous les élèves quant aux savoirs transmis. Ce système se révèle de moins en moins efficace et finalement génère des inégalités (cf. le classement PISA).

Proposition des Semaines sociales de France

- Une proposition principale : donner davantage d'autonomie aux établissements scolaires, en particulier sur l'élaboration du projet pédagogique et le recrutement des enseignants, en responsabilisant les équipes de direction. L'établissement scolaire doit être reconnu comme cellule de base du système scolaire. Chaque établissement doit s'affirmer comme une *communauté éducative*, autonome, dans le cadre d'un contrat avec le Rectorat.
- Trois propositions annexes : mise en place de "conseils de communauté éducative", pousser les alliances régionales des métiers et des talents, inciter l'enseignement privé à faciliter la mixité.

Réaction des parties politiques

- Deux partis se sont formellement opposés à cette proposition d'autonomie :
 - . Le Front de gauche (JL Mélenchon) demande le maintien de la centralisation, la garantie des programmes et des diplômes dans le cadre national. La décentralisation répond à une logique de marché qui aboutira à une concurrence entre établissements et donc aggravera les inégalités.
 - . Le collectif Racine - soutien du Front national - considère que les établissements sont déjà trop autonomes Il faut maintenir le recrutement égalitaire des professeurs et les *programmes nationaux*.
- *Le PS* a une position nuancée :
 - . Il est jacobin (centralisateur) sur les finalités de l'éducation (recrutement des enseignants, objectifs pédagogiques)
 - . Il est girondin (décentralisateur) sur les méthodes (plus grande autonomie des équipes pédagogiques).
- Les Républicains : accord pour l'autonomie (projets pédagogiques adaptés, recrutement des *professeurs* par le chef d'établissement, évaluation et responsabilité).
- Europe-Écologie-Les verts (Philippe Mérioux) accord sur l'autonomie (liberté pédagogique avec un cahier des charges précis), mais réserves sur le recrutement des professeurs (risques de concurrence entre établissements).

OOO

Notes complémentaires relatives au livre "Mais qui sont les assassins de l'école ?" **de Carole Barjon (journaliste à l'Obs)**

1/ le constat : en CM2 ou entrée en 6^{ème}, un élève sur cinq ne maîtrise pas la langue,

2/ les causes :

- Les changements dans l'apprentissage de la langue (méthode globale imposée pendant des années),
- La suppression de la grammaire (et de l'orthographe)
- La diminution des heures de français dans le primaire entre 1968 et 2015, soit en CP de 15 à 10 heures par semaine, en CE2 de 11 à 6 heures 30, en CM1, CM2 2 heures 30 en moins, portant à 630 heures en moins dans le primaire, c'est-à-dire plus d'une année scolaire !
- Les changements nombreux de ministres et de réformes : 16 ministres de 1981 à 2016, soit un ministre tous les deux ans,
- L'influence des "pédagos" (Philippe Mérioux, les inspecteurs généraux de l'Éducation nationales).